



**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION**  
**PROJET « AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR L'AGRICULTURE DURABLE, LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DES RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS (EFOSE) »**  
**FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)**  
**SCI-CC-EFOSE-007**  
**RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN CIBLAGE, INCLUSION SOCIALE, GENRE, JEUNESSE ET NUTRITION**  
**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**(CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

---

1. Le Gouvernement de la République d'Haïti a obtenu du fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet « Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE) », Don DSF N° 200005176 et l'Unité Technique d'Exécution du Ministère de l'Économie et des Finances, en charge de la mise en œuvre du Projet et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel au titre du poste de **spécialiste en ciblage, inclusion sociale, genre, jeunesse et nutrition**.
2. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du « **Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)** ».
3. Les services de conseil ("les services") comprennent ***l'appui dans la mise en œuvre des activités du projet dans les cinq (5) domaines du ciblage, de l'inclusion sociale, du genre, de la jeunesse et de la nutrition. La durée de cette activité est de quinze (15) mois renouvelable.***
4. Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation de marchés publié dans la parution du 6 juin 2025 du journal « Le Nouvelliste » et sur le site de l'UTE à la même date.
5. Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme<sup>1</sup> et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations<sup>2</sup>. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>3</sup>. En soumettant le présent document, vous certifiez avoir lu et compris la Politique de confidentialité du FIDA, et acceptez d'être liés par celle-ci<sup>4</sup>.
6. Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non

<sup>1</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

<sup>2</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

<sup>3</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

<sup>4</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:  
<https://ifad.org/fr/privacy>.

divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

7. Les règles ci-après relatives aux conflits d'intérêts devront s'appliquer au recrutement, au sein de l'équipe proposée par le consultant, d'agents de la fonction publique ou de membres du personnel du client :
  - a) Aucun membre du conseil d'administration du client ni aucun membre du personnel qu'il emploie actuellement (à temps partiel ou à plein temps, rémunéré ou non, en congé ou non, etc.) ne peut être proposé pour travailler, ni travailler, ni comme consultant ni pour le compte d'un consultant ;
  - b) Sous réserve des dispositions de la clause 8.6 d), aucun agent de la fonction publique actuellement en poste ne pourra travailler comme consultant ni pour le compte d'un consultant au sein de son propre ministère, service ou organisme ;
  - c) Un ancien agent de la fonction publique ou un ancien employé du client pourra être recruté pour la prestation de services destinés à son ancien ministère, service ou organisme, sous réserve qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts ;
  - d) Si un consultant présente, dans sa proposition technique, un agent de la fonction publique comme membre de son personnel, celui-ci doit disposer d'une attestation écrite de l'Administration confirmant:
    - i) que l'intéressé sera en congé sans solde à compter de la date de soumission officielle de la proposition et le restera jusqu'à la fin de sa mission auprès du consultant, et qu'il est autorisé à travailler à plein temps en dehors du poste officiel qu'il occupait; ou
    - ii) que l'intéressé démissionnera ou prendra sa retraite au plus tard à la date de l'attribution du marché. Les personnes visées aux points i) et ii) ne pourront en aucun cas être chargées d'approuver l'exécution du présent marché. Le consultant devra joindre cette attestation à la proposition technique qu'il remettra au client ;
  - e) Si un consultant envisage de faire appel aux services d'une personne à laquelle s'appliquent les clauses 8.6 a) à 8.6 d) des instructions à l'intention des consultants, et qui aurait quitté le client depuis moins de douze (12) mois avant la date du présent appel à propositions, il devra obtenir du client un avis écrit de non-objection avant de pouvoir soumettre sa proposition.
8. L'Unité Technique d'Exécution du Ministère de l'Économie et des Finances invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il sera procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

9. Les critères de présélection sont les suivants :

#### **Formation**

- Licence ou équivalent en sociologie, anthropologie, nutrition, études du genre, sciences du développement, agronomie ou tout autre domaine pertinent en lien avec la mission.

#### **Expériences générales**

- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans les domaines mentionnés ci-dessus.

#### **Expériences spécifiques**

- Au moins deux (2) ans d'expériences dans des projets axés sur le genre, l'inclusion sociale et/ou la nutrition ;
- Au moins un (1) an d'expériences de travail avec des groupes communautaires, des organisations de base, des associations et des collectivités territoriales en milieu rural ;
- Capacité démontrée d'au moins trois (3) séances de formation sur la nutrition, le genre et/ou l'inclusion sociale ;
- Expérience préalable d'au moins une (1) mission dans la zone Sud 'Est d'exécution du projet '
- Expérience solide dans des projets de développement agricole et rural ;
- Bonne connaissance des communautés rurales haïtiennes, du monde associatif, des ONG et des organismes communautaires de base ;
- Forte sensibilité aux enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, à l'équité de genre et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

### Langues

- Excellente maîtrise du français et du créole ;
- Une bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol serait un atout.

### Connaissances informatiques

- Maîtrise des logiciels bureautiques (traitement de textes, tableurs, présentations).

### Aptitudes professionnelles

- Sens élevé de l'éthique et engagement envers les principes d'inclusion sociale ;
- Capacité à travailler en équipe et à s'adapter à un environnement dynamique ;
- Disponibilité pour résider ou travailler en dehors de Port-au-Prince ;
- Excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Organisation rigoureuse et aptitude à planifier efficacement son travail ;
- Capacité à travailler sous pression et à respecter les délais impartis ;
- Forte capacité analytique pour proposer des solutions adaptées aux enjeux rencontrés ;
- Bonne compétences en communication, observation et interaction sociale.

*Pour de plus amples informations, consultez le site de l'UTE/MEF <https://www.ute.gouv.ht/> ou le lien <https://www.ute.gouv.ht/wp-content/uploads/2025/06/20250625-sci-cc-efose-007-dsci-rspci.docx> donnant accès au modèle de CV et au dossier de recrutement.*

10. Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après [passation.marches@ute.gouv.ht](mailto:passation.marches@ute.gouv.ht) le **3 juillet 2025**. Le Client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le **5 juillet 2025**.

11. Les manifestations d'intérêt présentées sous la forme de curriculum vitæ doivent être remises en un seul document comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un curriculum vitae détaillé selon le modèle de l'UTE proposé dans le dossier ;
- Une lettre de référence ;
- La photocopie des diplômes, attestations et certificats requis.

Le dossier doit être transmis sous forme écrite à l'adresse ci-dessous (en personne ou par courriel) le **10 juillet 2025 à 11h a.m. (heure locale)**, en version numérique sur le mail [passation.marches@ute.gouv.ht](mailto:passation.marches@ute.gouv.ht) avec la mention « **Candidature de (nom du candidat) pour le poste de Spécialiste en ciblage, inclusion sociale, genre, jeunesse et nutrition (Réf. SCI-CC-EFOSE-007)** » ou par dépôt physique à l'adresse ci-après.

Unité Technique d'Exécution / Ministère de l'Économie et des Finances /  
12B, rue Latortue, Musseau, Port-au-Prince, Haïti, HT 6120